

Fraternité par l'appartenance au peuple de Dieu

Dans les rencontres précédentes, la fraternité était fondée sur l'appartenance à une même famille biologique mais les relations fraternelles ne sont pas réduites à ce seul type de famille : la fraternité peut se définir aussi par l'appartenance à une famille beaucoup plus large, un peuple, celui de Dieu.

Dieu s'est choisi un peuple, Israël, et a conclu avec lui une Alliance. Mais ce choix, cette élection n'est pas une marque d'exclusion des autres peuples. En effet, l'amour particulier du Seigneur pour Israël atteste, signifie, prouve l'amour universel de Dieu pour tous les hommes.

L'Alliance crée une relation quasi familiale entre Dieu et son peuple : Il est un père pour eux (Dt 32, 6 ; Is 63, 16) et ils sont ses fils (Dt 14, 1 ; Is 63, 8). Avoir un seul Père crée, par là même, une relation de fraternité à l'intérieur du peuple. Cette relation s'incarne dans un comportement demandé par Dieu à travers différentes lois du code de l'Alliance (ce qu'il faut faire pour garder l'Alliance) ; ainsi des instructions sont données sur ce qu'il faut faire pour le « frère pauvre » (rencontre 5), pour « l'émigré, l'orphelin et la veuve » (rencontre 6) et sur des comportements à privilégier ou à proscrire dans la communauté (rencontre 7). Cependant cette fraternité est souvent mise à mal par des comportements allant à son encontre, comportements occasionnés par le goût du pouvoir, le désir d'amasser, la convoitise, le mensonge... Les prophètes les dénoncent vigoureusement ainsi que la contradiction entre la conduite envers les frères et le culte envers Dieu (rencontre 8).

Rencontre 5

Fraternité demandée par Dieu : à l'égard du « frère » pauvre

« Si une personne ne dispose pas de ce qui est nécessaire pour vivre dignement, c'est que quelqu'un d'autre l'en prive. (...) Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs. Ou en d'autres termes, comme l'a affirmé saint Grégoire le Grand : Quand nous donnons aux pauvres les choses qui leur sont nécessaires, nous ne leur donnons pas tant ce qui est à nous, que nous leur rendons ce qui est à eux ». (FT 119)

Après avoir énoncé les lois relatives à la dîme revenant à Dieu, Moïse en énonce d'autres sur la relation avec le frère ; dans les versets précédant notre texte, il est question de l'année de la remise des dettes tous les sept ans.

Livre du Deutéronome (Dt 15, 7-15) - traduction œcuménique de la Bible (TOB)

7 S'il y a chez toi un pauvre, l'un de tes frères, dans l'une de tes villes, dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne, tu n'endurciras pas ton cœur et tu ne fermeras pas ta main à ton frère pauvre,

8 mais tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui consentiras tous les prêts sur gages dont il pourra avoir besoin.

9 Garde-toi bien d'avoir dans ton cœur une pensée de vaurien en te disant « C'est bientôt la septième année, celle de la remise », et en regardant durement ton frère pauvre, sans rien lui donner. Car alors, il appellerait le Seigneur contre toi, et ce serait un péché pour toi.

10 Tu lui donneras généreusement, au lieu de lui donner à contre-cœur ; ainsi le Seigneur ton Dieu te bénira dans toutes tes actions et toutes tes entreprises.

11 Et puisqu'il ne cessera pas d'y avoir des pauvres au milieu du pays, je te donne ce commandement : tu ouvriras ta main toute grande à ton frère, au malheureux et au pauvre que tu as dans ton pays.

12 Si, parmi tes frères hébreux, un homme ou une femme s'est vendu à toi et s'il t'a servi comme esclave pendant six ans, à la septième année tu le laisseras partir libre de chez toi.

13 Et quand tu le laisseras partir libre de chez toi, tu ne le laisseras pas partir les mains vides ;

14 tu le couvriras de cadeaux avec le produit de ton petit bétail, de ton aire et de ton pressoir : ce que tu lui donneras te vient de la bénédiction du Seigneur ton Dieu.

15 Tu te souviendras qu'au pays d'Égypte tu étais esclave et que le Seigneur ton Dieu t'a racheté. C'est pourquoi je te donne ce commandement aujourd'hui.



Quelques conseils pour se disposer à écouter ensemble la Parole

- Échanger des nouvelles les uns des autres
- Invoquer l'Esprit saint par un chant ou une prière
- Se préparer en silence à écouter le texte choisi
- Lire le texte, lentement, à haute voix



Pour apprivoiser le texte

Avant d'entendre ce que le texte nous dit, écoutons ce qu'il dit. Acceptons de nous laisser déplacer par un texte qui n'est pas de notre époque. Partageons sur ce qui nous étonne, nous conforte, nous émerveille. Écoutons-nous sans entrer dans un débat (quelques minutes).



Pour aider à la compréhension

- Le livre du Deutéronome rapporte les derniers discours de Moïse, ses avertissements et son testament spirituel. C'est une relecture des événements de l'Exode et du contenu de la Loi, faite au VI^e siècle av. J.-C. Le livre insiste sur la signification profonde de la Loi et l'attitude intérieure qu'elle exige. Dans le Décalogue (Dt 5,1-21), Dieu énonce les traits majeurs de ce que l'Alliance entraîne comme comportement pour le peuple. L'application de ce texte est détaillée par un ensemble de lois (le code de l'Alliance, Dt 12-26) à garder et à mettre en pratique pour rester fidèle à l'Alliance quand le peuple sera installé dans le pays donné par le Seigneur.
- Dieu « a racheté » son peuple : dans les coutumes de l'époque on rachetait des esclaves grâce à une rançon ; ici ce verbe n'indique évidemment pas une transaction financière entre Dieu et pharaon, mais le changement d'appartenance ; le peuple d'Israël n'appartient plus comme esclave à Pharaon ; Dieu a libéré son peuple de l'esclavage pour se l'attacher. Nous retrouvons, dans le Nouveau Testament, ce même vocabulaire de rachat, rançon (cf. Mc 10,45) ; là encore, ces mots ne désignent pas un prix dans un échange marchand ; ils précisent que, en donnant sa vie, Jésus fait une action libératrice.



Pour approfondir la lecture

- Qu'est-ce que le texte révèle sur le rapport aux biens possédés ?
- Qu'est ce qui motive les gestes demandés à l'égard du frère ?
- Quels liens existent-il entre la relation à Dieu et la relation au frère ?

➔ **Réflexion personnelle quelques minutes puis échange libre dans le groupe.**



Quelques questions pour entendre la Parole dans nos vies

- « Ouvrir la main à ton frère pauvre » : comment comprenons-nous cela ? Concrètement ? (En sachant que la pauvreté n'est pas seulement d'ordre matériel). Appliquons-nous le sens du bien commun tel que le présente la doctrine sociale de l'Église ?
- Les dépendances, les servitudes, ne sont pas seulement économiques, elles peuvent aussi être affectives et il existe bien des formes d'addiction : quel regard portons-nous sur ceux qui sont dépendants ? Quelle aide leur proposons-nous ?

➔ **Chacun réfléchit quelques instants en silence puis partage au groupe ce qu'il souhaite. On s'écoute sans discussion.**



Pour interioriser

Terminons la rencontre par un instant de silence suivi d'un partage à partir de la question : qu'est-ce que je garde de ces échanges pour la semaine qui vient ?

Puis un temps de prière pour nous tourner ensemble vers Celui qui est toujours présent : « quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux » Mt 18,20.

Seigneur, ouvre nos cœurs à la pauvreté

Seigneur, ouvre nos cœurs à la pauvreté. Rends-les sensibles au don de ta Présence. Que la faim, la soif et les larmes de tant de frères et sœurs ne nous trouvent pas insensibles ! Ouvre nos yeux et nos cœurs afin qu'ils voient cette « humanité famille » que Tu nous donnes : tous ces peuples qui survivent dans des bidonvilles, les favelas, les taudis rapiécés du Nord et du Sud ; tous ces peuples qui n'ont plus que leur courage comme bagages. Seigneur, ouvre nos cœurs à la pauvreté. Rends-les sensibles au don de ta Présence.

Ainsi soit-il.

Huguette Le Blanc



Pour prolonger notre réflexion avec Fratelli tutti

- Le nécessaire pour vivre dignement : FT 119
- La suppression de la misère : FT 123
- La dette : FT 126

Service Évangélisation

04 38 38 00 38 - evangelisation@diocese-grenoble-vienne.fr

